



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1998/488/Add.1  
29 juin 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'OPÉRATION  
DES NATIONS UNIES À CHYPRE

Additif

Dans mon rapport du 10 juin 1998, j'ai recommandé que le Conseil de sécurité prolonge le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour une nouvelle période de six mois et indiqué que je rendrais compte au Conseil de mes consultations sur la question avec les parties concernées (S/1998/488, par. 34). Je tiens à informer le Conseil que le Gouvernement de Chypre, de même que les Gouvernements de la Grèce et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ont fait savoir que la prorogation proposée rencontre leur agrément. Le Gouvernement de la Turquie a indiqué qu'il souscrit à la position de la partie chypriote turque et l'appuie, comme il l'avait fait savoir lors de séances antérieures du Conseil concernant la prorogation du mandat de la Force.

-----